Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 25 (1954)

Heft: 6

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

P34

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXVe ANNÉE | Paraît une fois par mois | No 6. JUIN 1954

SOMMAIRE :

La ligne de Delle
Communications officielles
Chronique économique

La ligne de Delle

Le premier tronçon de la ligne du nord du Jura a été construit entre Delle et Porrentruy de 1869 à 1872 et l'exploitation en fut confiée à la compagnie du Paris-Lyon-Mériterranée. Celle-ci aurait voulu aboutir à Bâle et elle songeait à un moment donné à établir un chemin de fer par la vallée de la Lucelle. Elle abandonna ce projet dès qu'elle eut obtenu de la compagnie de l'Est la co-jouissance de la ligne Belfort-Mulhouse-Bâle.

L'issue de la guerre de 1870/71 transforme complètement la situation. La compagnie de l'Est perd la ligne de Mulhouse et pour ne pas être dans la nécessité de s'entendre avec les Allemands, elle cherche une autre voie. Seul notre pays peut la lui offrir. Elle reprend le projet de la Lucelle, de concert avec Bâle et la compagnie du Central suisse. Le Jura résiste à la réalisation d'un projet qui n'était pour lui que d'une utilité très relative. L'Est s'intéresse alors à la ligne de Delémont par un apport de 4 ½ millions de francs et s'engage à y faire passer les trains internationaux. Une convention est signée en juin 1872. Le canton de Bâle-Ville fait également un geste en souscrivant une participation d'un demi-million. La compagnie des chemins de fer du Jura accélère les travaux dans la mesure du possible. L'inauguration de la ligne Bâle-Delémont a lieu le 25 septembre 1875, celle du tronçon Delémont-Glovelier, le 15 octobre 1876 et celle du tronçon Glovelier-Porrentruy, le 30 mars 1877.

Dès lors et jusque dans les premières années du siècle les grands express Paris-Bâle et Calais-Bâle passèrent par le Jura bernois. L'ouverture, en 1882, de la ligne du Gothard accentua encore ce trafic. Mais la mise en exploitation le 1er juin 1906 de la ligne du Simplon obligea la compagnie de l'Est pour des raisons de concurrence avec le PLM à diminuer dans la mesure du possible le temps de parcours Paris-Bâle-Milan. Des rapides passèrent de nouveau par Mulhouse et seul le Paris-Vienne et les trains de saison continuèrent de circuler par Porrentruy.

Malgré cette mesure d'accélération, l'Est avait perdu une manche dans son trafic avec l'Italie.